

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1933

Artikel: Le grand Fribourg, agglomération fragile à géometrie incertaine
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contribue à éloigner la Berne fédérale du Tessin et à alimenter les sentiments d'abandon ressenti par les Tessinois. Canton périphérique et frontalier, le Tessin semble payer plus que d'autres la difficile situation économique. Le chômage²², bien plus élevé que la moyenne nationale, la présence de travailleurs frontaliers, les relations commerciales et politiques avec l'Italie, le trafic routier, la finalisation d'Alptransit, un tourisme en crise, voici quelques préoccupations que les autorités fédérales ne semblent pas partager particulièrement. Les victoires de la Lega et les résultats de certaines votations fédérales témoignent de ce malaise. Le moment n'est-il pas venu de réintégrer ce canton (et l'italien) dans le jeu du pouvoir fédéral?

Candidate socialiste au gouvernement, la conseillère nationale Marina Carobbio

n'est pas seulement tessinoise: elle est avant tout compétente. Pourtant sa candidature ne convainc pas tout le monde. Au Tessin, la Lega²³, curieusement, ne la soutient pas. Et le parti socialiste? Si les Femmes socialistes ont exprimé leur soutien à Marina Carobbio, le groupe parlementaire ne s'est pas encore exprimé. La candidature tessinoise semble être perçue comme une entrave par les stratégies du parti, notamment par les ténors romands. On imagine difficilement que les (socialistes) romands renoncent à un ministre au nom de la solidarité avec la Suisse italienne.

Lors de l'élection du Conseil fédéral au mois de décembre, de nombreux facteurs joueront: l'ordre chronologique de l'élection, les alliances plus ou moins transparentes, l'appartenance linguistique, régionale et cantonale. Bien qu'elle puisse

créer la surprise, Marina Carobbio n'est pas la favorite. Face à deux poids lourds comme Alain Berset et Pierre-Yves Maillard, Marina Carobbio n'est qu'une *outsider*. L'élection de la candidate italophone ne se concrétisera que suite à un déroulement imprévu de la journée du 14 décembre. On pourrait par exemple imaginer l'élection d'un deuxième candidat romand (UDC? Rime?) avant celle du successeur de Micheline Calmy-Rey.

Sauf imprévu, il ne reste donc que la voie de la réforme du gouvernement. Un Conseil fédéral de neuf membres, comme l'ancienne présidente du PS Christiane Brunner l'a proposé²⁴ en 2003 déjà, serait la meilleure solution pour une représentation équilibrée des régions: six germanophones, deux francophones, un italophone.

Le grand Fribourg, agglomération fragile à géométrie incertaine

Yvette Jaggi • 22 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19032>

Entre souverainisme cantonal et autonomie communale, les institutions helvétiques peinent à s'adapter dans la cohérence

Dans une Suisse où la société et l'économie bougent continuellement et en profondeur, les institutions persistent. Sauf dans deux

cantons qui se distinguent: Glaris a réalisé le 1er janvier dernier la plus importante réforme territoriale de l'histoire helvétique en réduisant le nombre de collectivités locales d'une cinquantaine à trois communes politiques et Fribourg poursuit une politique encourageant

les fusions²⁵ de ses communes, dont l'effectif a diminué de 244 à 168 depuis l'an 2000.

En septembre 1995, le canton s'est en outre donné une loi sur les agglomérations²⁶ sur laquelle se fonde celle du Grand Fribourg, mise progressivement en forme dès

2002 et finalement constituée le 1er juin 2008 par l'adoption des statuts²⁷ en votation populaire. A la majorité de 72% des votants dans les communes concernées, la ville-centre et neuf communes voisines ont opté pour une organisation comprenant un conseil et un comité d'agglomération dont les membres sont désignés au suffrage indirect. Les dernières élections ont eu lieu cet été, dans la foulée des élections communales du printemps dernier. Il a fallu s'y reprendre en plusieurs séances, signe de la méfiance persistante des communes périphériques à l'égard de la ville-centre et de certains de ses édiles.

Il n'empêche: l'agglomération²⁸ se substitue aux communes dans les tâches d'intérêt régional relevant de six domaines d'activités publiques: l'aménagement du territoire, la mobilité, la protection de l'environnement, la promotion économique et touristique ainsi que celle des activités culturelles. Joli catalogue, où il manque toutefois «*le grand projet mobilisateur*» que l'inspirateur de la politique régionale, le socialiste John Clerc, appelle de ses vœux pour enfin voir apparaître la région qu'il avait souhaitée dans sa motion fondatrice, adoptée par le Grand Conseil en février 1991 déjà.

Mais il ne suffira pas de reprendre l'idée originelle d'un septième domaine, celui des infrastructures sportives – et culturelles? – avec, par exemple, la construction d'une

piscine, pour faire du Grand Fribourg une agglomération réussie. Ni d'ailleurs pour la sortir enfin de la frustrante précarité à laquelle elle semble vouée, écartelée entre les lois sur les communes et sur les agglomérations dont les dispositions la soumettent à un régime juridique hybride, comme l'observe le préfet de la Sarine, le socialiste Carl-Alex Ridoré. Lequel dénonce la manifeste confusion des pouvoirs et une dilution des responsabilités dont il tire la nécessité de démocratiser les instances du Grand Fribourg, en premier lieu par une élection directe²⁹ de ses autorités.

Tout se passe comme si cette agglomération, qui a tenu à se donner une existence institutionnelle avant de tendre un dossier en forme de sébile à la Confédération, s'en trouvait injustement pénalisée. Pire, le projet de la deuxième génération, qui devrait faciliter le financement des infrastructures par une contribution fédérale, risque de n'être pas prêt à temps. De fait, le calendrier paraît extrêmement serré: la consultation publique s'est achevée à la mi-novembre et ses résultats restent à intégrer dans un document que le Conseil d'agglomération unanime devrait impérativement valider le 22 décembre prochain.

Cette règle de l'unanimité, requise pour toute décision d'importance, gêne évidemment le développement du Grand Fribourg et induit une multiplication des accords et

collaborations à géométries variables, comme dans les banales associations de communes existant dans la plupart des cantons. Autre source de complications: le projet de «*Fusion 2016*» qui prévoyait de réunir les trois plus grandes communes de l'agglomération et trois plus modestes entités, suite à une votation qui reste provisoirement agendée pour 2013. Le cas échéant, le mariage se fera en deux phases, dont la première concerne quatre petites communes, trois villages de l'agglomération et un autre qui n'avait jamais signalé de propension au rapprochement... Et comme si cela ne suffisait pas, l'idée d'une association régionale comprenant les 36 communes du district de la Sarine refait surface sous le nom d'ARS³⁰. Le préfet Ridoré agit en maître d'œuvre, soucieux de rallier toutes les collectivités à un projet sur lequel elles se disputent encore pour de classiques raisons d'argent. En cause, on retrouve sans surprise les critères, démographiques et financiers, à prendre en compte pour la détermination des contributions communales aux budgets et fonds d'investissement communs.

Sur tous les sujets, les partis apparaissent divisés. Le PS lui-même présente un large spectre de positions, entre Pierre-Alain Clément, syndic de la capitale du canton, et Erika Schnyder, sa collègue de Villars-sur-Glâne, une ville à forte croissance démographique et au taux d'endettement relativement

élevé. Evoluant vers une majorité de gauche bientôt prête à prendre la relève de la domination démocrate-

chrétienne, le canton de Fribourg devrait trouver la force de perfectionner les outils de collaborations

intercommunales et régionales dont son avenir a besoin.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1933#>
2. <http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Millionaere-machen-Panikgeschenke-wegen-drohender-Erbschaftssteuer/story/17235295>
3. <http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/gemeinde/Erbschaftssteuer-Zuercher-Notariate-sind-ueberlastet/story/14469607>
4. http://www.swissinfo.ch/ger/politik_schweiz/_Die_Angst_der_Reichen_vor_der_Erbschaftssteuer.html?cid=31611822
5. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis414t.html>
6. http://veb.ch/fileadmin/News/20110914_NZZ_Erbschafts-Initiative.pdf
7. <http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Truegerische-Zahlen-zur-Erbschaftssteuer/story/14117669>
8. <http://www.elections.vd.ch/votelec/Frameset.htm?scrut=VDVO20040516&myURL=index.htm>
9. <http://www.domainepublic.ch/articles/15850>
10. <http://www.freakonomics.com/2010/07/15/the-estate-taxes-perverse-incentives/>
11. http://www.admin.ch/ch/f/rs/161_1/a31.html
12. <http://www.zdaarau.ch/de/index.php>
13. <http://www.domainepublic.ch/articles/2571>
14. <http://www.svss-uspda.ch/fr/suisse/opposants/initiative-financement.htm>
15. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis381.html>
16. <http://www.gallimard.fr/Folio/livre.action?codeProd=A34179>
17. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a70.html>
18. http://www.swissinfo.ch/fre/A_La_une/Archive/_Litalien_en_Suisse:_entre_amour_et_indifference.html?cid=3582672
19. http://www.hebdo.ch/latins_dans_fedrale_le_scandale_perdure_130832_.html
20. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/suisse-fed-Instruction-multilinguisme2003.htm>
21. <http://www.domainepublic.ch/articles/10338>
22. <http://www.amstat.ch/amstat/public/index.jsp?lingua=it&more=true>
23. <http://la1.rsi.ch/home/networks/la1/ilquotidiano?po=96286bd3-5da7-4c89-8038-5d39a246fa5d&pos=44a3fa90-350d-4825-bcde-13e5c0140c03&date=27.10.2011&stream=low#tabEdition>
24. <http://archives.24heures.ch/VQ/LAUSANNE/-/article-2003-03-3478/neuf-conseillers-federaux-au-lieu-de-sept-c-est-ce-que-souhaite-le-conseil-des-etats-appele-hier>
25. http://www.fr.ch/scom/fr/pub/scom_fusions/scom_fusions.htm
26. <http://bdif.fr.ch/frontend/versions/175>
27. http://www.aggro-fr.ch/fileadmin/user_upload/Conseil/Statuts.pdf
28. <http://www.aggro-fr.ch/>
29. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7f8907dc-5b0d-11e0-b9d5-f41fea4c20d4/LAggro_de_Fribourg_doit_devenir_un_vrai_parlement_r%C3%A9gional
30. <http://www.lagruyere.ch/fr/le-journal/les-editions/2011/20111110/sarine.html>